



POLITIQUE DE TARIFICATION, PAIEMENT ET REMBOURSEMENT 2025-2026

Programme de natation NG

1. TARIFICATION

- ❖ **Droit d'adhésion à la FNQ et frais d'enregistrement à Natation Canada. NG perçoit ces sommes à titre de mandataire. (Une fois par année du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026)**

Catégorie	Coût FNQ	Coût NC	Ass. régionale	Fr. gestion des plaintes et de l'intégrité	Total
École de natation	6.00 \$				6.00
Nageurs pré-compétitifs et compétitifs	46.00 \$	74.50 \$	10.00 \$	5.00 \$	135.50 \$
Maîtres non-compétitifs	32.25 \$	15.50 \$	10.00 \$	5.00 \$	42.75 \$
Maîtres compétitifs	49.25 \$	15.50 \$	10.00 \$	5.00 \$	79.75 \$

- ❖ **Frais d'inscription au programme de natation NG**

Groupes	Frais par session	Frais annuel	Frais programme d'engagement bénévole	Frais sport-études	Achat obligatoire – compétitions intra-club (taxes incl.)	Achat obligatoire – programme équipements (taxes incl.)	Crédit pour inscription hâtive (taxes incl.). (sur même facture)
École de natation – 8 cours	175 \$						
Pré-compétitif 1 *		1422\$			100\$	100\$	100\$
Pré-compétitif 2 *		1562\$			100\$.	100 \$	100 \$
Jeun'eau		1562\$	300 \$			100 \$	100 \$
Ad'eau		1562\$	300 \$			100 \$	100 \$
Espoir		1879 \$	300 \$			200 \$	200 \$
Groupe d'âge 1		2464\$	600 \$			200 \$	200 \$
Groupe d'âge 2		2464\$	600 \$			200 \$	200 \$
Sport-Études développement		2575\$	600 \$	175 \$		200 \$	200 \$
Sport-Études jeunesse		2721\$	600 \$	175 \$		200 \$	200 \$
Sport-Études élite		2865\$	600 \$	175 \$		200 \$	200 \$
Performance		2865\$	600 \$			200 \$	200 \$
Sport-Études Triathlon		1663\$		175 \$		100 \$	100 \$
Maîtres-nageurs – 2 fois par semaine		1000 \$				100 \$	100 \$
Maîtres-nageurs – 3 fois par semaine		1150 \$				100 \$	100 \$



Note : Natation Gatineau (NG) n'est pas responsable des fermetures occasionnelles de piscine. Natation Gatineau tente à chaque fois de trouver une piscine de remplacement, mais parfois le court préavis reçu de l'établissement ne lui permet pas de le faire. Aucun remboursement ne sera offert pour ces fermetures occasionnelles.

2. Frais de formation sportive en compétition – interne

Compétition	Nombre de sessions	Coût membres NG	Coût membres externes
Intra-clubs	1	25\$ taxes incluses (déjà payé pour les nageurs pré-compétitifs)	n/a
Grand Prix	9	80 \$ + taxes	110 \$ + taxes
Coupe du Québec junior	5 ou 6 sessions	80 \$ + taxes	110 \$ + taxes
Open Gatineau	9	80 \$ + taxes	110 \$ + taxes
Finale régionale des Jeux du Québec	3	50 \$ + taxes	n/a

3. Frais de formation sportive en compétition après subventions – externe

- 3..1** Les frais reliés aux compétitions externes seront communiqués lors de la programmation de l'activité sur Amilia, une fois que les réservations requises auront été confirmées et ce, afin de déterminer le coût basé sur les vraies dépenses.
- 3..2** Il est à noter que tous les coûts reliés à la présence des entraîneurs et des accompagnateurs ont été transférés au budget général du Club et ainsi pris en compte dans la détermination des coûts de cotisation.
- 3..3 Pénalité pour inscription tardive :**
Une pénalité de 10 % sera appliquée à toute inscription effectuée via Amilia après la date limite des inscriptions pour cette compétition tel que publié au calendrier de compétitions sur le site du Club, pourvu qu'il soit encore possible de s'inscrire auprès du club hôte.
- 3..4 Le coût indiqué comprendra :**
- Le coût d'inscription à la compétition
 - Le coût du transport
 - Le coût de l'hébergement
 - Un t-shirt pour certaines compétitions
 - Le coût prévu pour les repas (lorsqu'applicable)



4. Rabais sur les frais d'inscription au programme de natation NG

4..1 Rabais familial

- École de natation : un rabais de 10% est accordé au 2^e enfant et subséquents d'une même famille. **Seules les inscriptions faites sur la même facture sont admissibles au rabais familial.**
- Autres programmes : Un rabais de 10 % est accordé au 2^e membre et subséquents d'une même famille (père, mère et enfants). Le premier étant celui dont le coût est le plus élevé. **Seules les inscriptions faites sur la même facture sont admissibles au rabais familial.**
- Le rabais familial ne s'applique pas sur les programmes de formation sportives en compétition.

4..2 Vêtements aux couleurs de Natation Gatineau

- Les nageurs inscrits au programme pré-compétitif 1 ou pré-compétitif 2, jeun'eau, Ad'eau et SE triathlon auront droit à la promotion suivante : 1 maillot NG, 1 t-shirt NG et 1 casque NG, à condition que leur inscription ait été faite au plus tard le **31 août 2025 à 23h59** s'ils étaient inscrits en 2024-2025 et au plus tard le **7 septembre 2025 à 23h59** pour les nouveaux membres.
- Les nageurs inscrits aux programmes suivants : Espoir, Groupe d'âge 1, Groupe d'âge 2, Sport-Études (sauf triathlon) et Performance auront droit à la promotion suivante : 1 maillot Speedo NG, 1 t-shirt NG, 1 casque NG et 1 veste Speedo NG, à condition que leur inscription ait été faite au plus tard le **31 août 2025 à 23h59** s'ils étaient inscrits en 2024-2025 et au plus tard le **7 septembre 2025 à 23h59** pour les nouveaux membres.
- Les nageurs inscrits dans les groupes Maîtres-Nageurs, auront droit à la promotion suivante : 1 maillot NG, 1 t-shirt NG et 1 casque NG, à condition que leur inscription ait été faite au plus tard le **31 août 2025 à 23h59** s'ils étaient inscrits en 2024-2025 et au plus tard le **7 septembre 2025 à 23h59** pour les nouveaux membres.

Pour y avoir droit, vous devrez :

1. Lors de l'achat du programme, un article obligatoire sera ajouté obligatoirement à votre panier :
 - Ensemble de vêtements NG – 1 au coût de 100\$ (0\$ après réduction), ou
 - Ensemble de vêtements NG – 2 au coût de 200\$ (0\$ après réduction)Cette façon de faire est rendue nécessaire afin de bien comptabiliser les produits taxables.
2. Les nageurs devront venir essayer les vêtements lors de la vente d'équipements qui aura lieu au Centre sportif le **20 septembre**. Vous recevrez plus de détails plus près de la date.
3. Vous devrez commander ces items via Amilia une fois que vous connaîtrez les grandeurs.



5. INSCRIPTION ET PAIEMENT

❖ **Mode d'inscription**

L'inscription à toutes nos activités se fait via le système d'inscription en ligne Amilia.

❖ **Mode de paiement**

5..1 Tous les paiements doivent être faits via Amilia, par carte de crédit ou chèque électronique.

5..2 Inscription à la session (école de natation)

Un paiement unique au moment de l'inscription sur Amilia, comprenant :

- Droit d'adhésion FNQ
- Frais d'inscription

5..3 Inscription annuelle

- Payable au moment de l'inscription :
 - Droit d'adhésion FNQ et Natation Canada
- Payable en 10 versements égaux (1 paiement à l'inscription et 9 paiements du 15 septembre au 15 mai 2026):
 - Frais d'inscription au programme
 - Frais Sport-Études
 - Frais d'engagement bénévole
 - Frais de compétitions pour pré-compétitif 1 et 2

❖ **Paiements refusés (carte de crédit, chèque ou chèque électronique)**

2.3.1 Frais administratifs

Il y aura des frais d'administration de 30 \$ pour tout paiement refusé.

2.3.2 Récidive

Au 2^e paiement refusé, NG pourra exiger le paiement complet du solde au compte Amilia.

2.3.3 Compte en souffrance

Tout compte impayé pourra entraîner la suspension du nageur concerné des activités du club et des compétitions. Cette sanction demeure en vigueur jusqu'à ce que le montant soit reçu ou qu'une entente soit établie avec la direction générale du club.

2.3.4 Changement à la carte de crédit – y compris la date d'expiration



Il est de la responsabilité du membre d'aviser NG (bureau@natationgatineau.ca) de tout changement à sa carte de crédit, y compris la date d'expiration, et ce, au moins 2 semaines avant le prochain paiement récurrent.

Paielements récurrents avec carte sauvegardée au compte : si vous avez choisi de payer par paiements récurrents et que vous avez utilisé la carte de crédit **sauvegardée dans votre compte**, vous pourrez effectuer les changements à votre carte de crédit directement dans Amilia.

Paielements récurrents alors que la carte n'était pas sauvegardée à votre compte au moment de l'inscription : vous devrez faire les modifications à votre carte, en prenant soin de cocher que vous autorisez NG à utiliser votre carte, et la sauvegarder. **Par la suite, vous devez nous informer afin que votre nouvelle carte soit associée à vos paiements récurrents.** Les changements effectués ne se transféreront pas automatiquement à vos paiements récurrents.

Carte sauvegardée au compte après que les paiements récurrents ont été programmés : vous devrez faire les modifications à votre carte, en prenant soin de cocher que vous autorisez NG à utiliser votre carte, et la sauvegarder. **Par la suite, vous devez nous informer afin que votre nouvelle carte soit associée à vos paiements récurrents.** Les changements effectués ne se transféreront pas automatiquement à vos paiements récurrents.

6. ANNULATION, ARRÊT DE PAIEMENT ET REMBOURSEMENT

❖ **Droit d'adhésion à la FNQ et frais d'enregistrement Natation Canada**

Ce frais n'est pas remboursable

❖ **Frais sport-études**

Ce frais n'est pas remboursable

❖ **Frais d'engagement bénévole – dans le cas où un nageur quitte le club en cours de saison**

- voir le document « Programme d'engagement bénévole »

❖ **Remboursement des frais d'inscription**

3.4.1 Abandon - inscription annuelle

Les frais d'inscription sont remboursables au prorata de la période restant à la saison. Les frais d'inscription sont basés sur une saison moyenne de 10 mois, s'échelonnant de septembre à juin. Le remboursement est calculé à compter du 1^{er} du mois qui suit immédiatement la réception de l'avis écrit de cessation ou de la date indiquée dans l'avis, si elle est plus tardive.

- **Aucune annulation, aucun remboursement ou aucun arrêt de paiement ne sera accordé après le 31 mars 2026.**

3.4.2 Arrêt temporaire pour blessure



Un crédit au compte Amilia pourra être accordé lorsqu'une blessure empêche un nageur de s'entraîner pendant plus d'un mois. Ce crédit sera calculé à compter de la date de réception d'un avis écrit indiquant que le nageur doit s'absenter. Un certificat médical est requis. Le crédit sera calculé au retour du nageur à l'entraînement et déposé au compte Amilia.

- **Ce crédit ne s'applique pas aux nageurs faisant parti du Sport-études**, car NG a l'obligation de poursuivre l'encadrement de ces nageurs, même lorsque blessés.

❖ Remboursement frais d'inscription aux compétitions

3.5.1 Frais d'inscription à des compétitions

Les frais d'inscription aux compétitions ne sont pas remboursables une fois la date limite des inscriptions passée, et ce, même lors des compétitions locales. Cette date est indiquée au calendrier de compétitions apparaissant sur le site de Natation Gatineau.

3.5.2 Frais de transport et hébergement

- Pour les compétitions provinciales, en cas de maladie ou de blessure, les frais reliés au transport et à l'hébergement peuvent être remboursés. Un certificat médical peut être exigé.
- Pour les compétitions nationales, en cas de maladie ou de blessure, les frais reliés au transport aérien pourront être remboursés si le Club est capable de se faire rembourser le coût du billet par le transporteur. Le coût pour l'hébergement pourra quant à lui être remboursable. Un certificat médical peut être exigé.
- Les demandes pour de tels remboursement doivent nous parvenir avant le départ du club pour la compétition.

❖ Remboursement – programme à la session

Une fois la session commencée, le coût de la session n'est pas remboursable.

❖ Frais administratifs pour remboursement

Tout remboursement sera assujéti à des frais administratifs de 5 % du montant du remboursement, représentant les frais associés.

❖ Frais pour changement de programme ou de groupe

Amilia ne nous crédite pas les frais associés aux changements de programme ou de groupe. Ainsi, nous sommes facturés pour les frais associés à l'ancien programme ou groupe ainsi que pour les frais associés au nouveau programme ou groupe.

Des frais de 1% seront ajoutés à la facture lors d'un changement de programme ou groupe, à moins que ce changement soit fait à la demande expresse de Natation Gatineau.